AVIS DE CONTRIBUTION AUX CHARGES COMMUNES - CORRESPONDANCE

***(Date)***

***(Nom du copropriétaire)***

***(Adresse)***

OBJET : Avis de contribution - charges communes

Cher.ère.s copropriétaires,

À la suite de l'assemblée générale annuelle des copropriétaires du ***(date)*** et de l'adoption du budget pour l'exercice se terminant le ***(date)***, votre contribution mensuelle pour votre unité ***(numéro de l'unité)***, calculée selon votre quote-part inscrite à la déclaration de copropriété, est de :

***(Inscrire le montant)* $**

À noter que votre contribution mensuelle au fonds de prévoyance est incluse dans le montant de la contribution mensuelle.

**Modalités de paiement :**

Pour les copropriétaires qui paient par chèques, nous vous saurions gré de nous faire parvenir une série de douze (12) chèques postdatés de ***(montant en lettres) (montant en chiffre entre parenthèses)*** $, datés du 1er de chaque mois, pour la période du ***(début de la période annuelle)*** au ***(fin de la période annuelle)***.

Pour les copropriétaires qui paient par prélèvements automatiques, les prélèvements seront ajustés selon cet avis de contribution, et ce, à moins d'avis contraire signifié par écrit.

Si vous souhaitez adhérer au service de prélèvement automatique, merci de bien vouloir communiquer avec ***(nom de la personne contact)*** au ***(numéro de téléphone)***.

Nous vous rappelons que tous vos chèques doivent être faits à l'ordre du ***(nom du syndicat de copropriété)*** et que vous devez les faire parvenir directement au ***(adresse du syndicat)*** à l'attention de ***nom de l’administrateur.trice.***.

Sincères salutations,

Nom (en lettres moulées)

Signature

Le RGCQ remercie Me Yves Papineau, Ad. E. et Me Philippe Gagnon-Marin pour la révision de ce document.

*Le RGCQ ne se porte pas garant et ne saurait être responsable d’un quelconque litige, différend ou d’une quelconque mésentente pouvant survenir quant à l’interprétation et/ou l’application de ce document.*

Mise à jour : juillet 2023